

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2016

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Série : **S**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 3 heures

COEFFICIENT : 3

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

PREMIÈRE PARTIE

Composition de géographie

Le candidat traite l'un des deux sujets suivants :

Sujet 1 – Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales

Sujet 2 – L'inégale intégration des territoires dans la mondialisation

DEUXIÈME PARTIE

Analyse de deux documents en histoire

Sujet – La gouvernance économique mondiale depuis le sommet du G6 de 1975

Consigne : en analysant les deux documents, dégagez les acteurs de la gouvernance économique mondiale puis montrez que cette gouvernance est remise en cause.

Document 1 – Caricature du dessinateur de presse Plantu parue en 2002



Journal *Le Monde*, 27 janvier 2002, www.lemonde.fr, site consulté le 05/09/2015

Document 2 - Les BRICS ont lancé leur banque de développement

Cette fois, ça y est. Réunis pour leur sixième sommet annuel à Fortaleza, au Brésil, les cinq grands pays émergents, Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud (les « BRICS »), ont signé, mardi 15 juillet, un accord actant la création d'une banque de développement et d'une réserve de change commune. « *C'est une contribution importante pour la reconfiguration de la gouvernance économique mondiale* », s'est félicitée la présidente brésilienne, Dilma Rousseff [...] La banque de développement, qui sera basée à Shanghai, aura pour objectif de financer de grands projets d'infrastructures dans les pays concernés et, à terme, dans d'autres émergents. [...] Surtout, elle n'assortira pas ses prêts de conditionnalités contraignantes. « *En cela, elle différerait du FMI, qui exige des réformes structurelles et une ingérence politique intolérable en échange de son aide* », a expliqué Anton Silouanov, le ministre des finances russe. Une option qui pourrait séduire nombre de pays émergents qui, comme l'Argentine, estiment que les conditionnalités du FMI ont causé de sérieux dommages à leurs économies [...]

Marie Charrel, journal *Le Monde*, 16 juillet 2014, www.lemonde.fr, site consulté le 20/09/2015